

s'y maintient au contraire très-vivace, et lors même qu'elles sont assez effacées pour qu'on n'en puisse plus reproduire le récit que d'une manière très-incomplète, on se rappelle les avoir entendu raconter dans son enfance à des vieillards morts depuis longtemps. On sait fort bien maintenant le cas que l'on doit faire de ces prétendus chants populaires aussi parfaits dans la forme qu'ils sont remarquables par leur intégrité, et dont on ne peut retrouver un seul vers quelques années seulement après l'époque où l'on prétend les avoir recueillis. Une version plus connue, peut-être, que celle-ci en diffère en ce qu'il n'y est question que d'un enfant volé. D'après cette version, lorsque la mère place sur le feu la coque d'œuf pour préparer le repas des laboureurs, le Nain surpris lui adresse la parole, et une conversation s'engage entre eux<sup>1</sup>. Mais cette conduite du jeune Nain me semble en contradiction avec la prudence ordinaire à ceux de sa race, car malgré la curiosité que doivent lui inspirer les préparatifs du singulier dîner dont il est le témoin, il est trop rusé pour se hasarder à faire entendre sa voix cassée qui le trahirait aussitôt. On comprend fort bien au contraire que, suivant la version que je donne ici, les deux Nains, croyant leur prétendue mère bien loin, s'entretiennent en toute sécurité des choses extraordinaires qu'ils viennent de voir.

LA DANSE ET LA CHANSON DES NAINS. — Un des grands divertissements des Nains est de danser la nuit au clair de lune, autour d'un grand feu. C'est dans les landes désertes qu'on les voit se livrer avec une sorte de frénésie à cet exercice, en chantant les premières paroles d'un couplet qu'ils n'achèvent jamais eux-mêmes. Il semble, au reste, qu'il y ait dans ces paroles plus de rimes que de raison, car elles consistent uniquement dans l'énumération des premiers jours de la semaine. Les voici telles qu'ils les chantent :

1. M. Tranois, ancien proviseur du lycée de Saint-Brieuc, a encadré cette version dans un récit d'une lecture fort attachante publié en 1834 dans le tome IV<sup>e</sup> de la *Revue de Bretagne*, recueil devenu très-rare aujourd'hui et dont l'existence a été de courte durée. Comme les paroles qu'il place dans la bouche du jeune Nain diffèrent de celles que j'ai données plus haut, je les reproduis ici en modifiant légèrement l'orthographe du texte qui me paraît incorrecte :

<i>Me am euz guel't coat Brezal;</i>	J'ai vu le bois de Brezal,
<i>Me am euz ho guel't e mez hag e guial;</i>	Je l'ai vu en glands, je l'ai vu en gaules;
<i>Me am euz ho guel't e soliou e maner Brezal;</i>	Je l'ai vu servir de poutres au château de
<i>Ha biscoaz n'am euz guel't kemend all.</i>	Brezal;
	Et jamais pourtant je n'en ai vu autant.

Je crois que c'est sur le récit de M. Tranois que repose le pastiche qui figure dans le *Barzaz-Breiz*, sous le titre de *l'Enfant supposé*. Ceux qui sont assez heureux pour posséder la *Revue de Bretagne*, pourront comparer les deux pièces.

*Dissul,*  
*Dilun,*  
*Dimeurs ha dimec'her,*  
*Diriaou ha dirguener.*

Dimanche,  
Lundi,  
Mardi et mercredi,  
Jeudi et vendredi.

Si, pendant qu'ils dansent ainsi, un passant attardé a la mauvaise fortune de traverser la lande où ils font leurs ébats, ils l'appellent par son nom, et s'il a l'imprudence de répondre, il est entraîné dans le tourbillon de leur ronde, jusqu'à ce qu'épuisé de fatigue, il tombe mourant sur le sol. Il a cependant trois moyens de se soustraire au sort qui lui est réservé. Le premier est d'achever le couplet que chantent les Nains, en y ajoutant un ou deux vers. (Cette tradition est répandue dans toute la Cornouaille). Ils ne sont pas exigeants pour la rime; de simples assonances suffisent à les mettre en gaieté. Le second consiste à placer ses sabots en entrant dans la ronde, de telle façon qu'après le premier tour de danse, il puisse y mettre à la fois les deux pieds. S'il ne réussit pas au premier tour, ce moyen lui échappe, il ne peut plus recommencer<sup>1</sup>. Le troisième est de planter un bâton en terre, à l'endroit où il commence à danser, et de le saisir de la main, en finissant le premier tour. (Communes des environs de Saint-Pol-de-Léon et de Quimper et commune du Trévoux, Finistère.)

Les histoires que l'on raconte en Bretagne des rencontres de voyageurs avec les Nains ne sont pas très-variées. En voici quelques-unes qui donneront une idée des autres.

Un habitant de la commune de l'Hôpital-Camfront (Finistère) s'en revenait un soir du bourg, portant sur la tête une grande tourte de pain de seigle<sup>2</sup>, lorsqu'en traversant une lande il fut arrêté par les Nains qui l'obligèrent à danser et à chanter : — *Dissul, Dilun, Dimeurs ha Dimec'her, Diriaou ha Dirguener!* disait-il avec eux. — Après! lui criait-on; — *ha Dissadorn, ha Dissul!* répondait-il — Après! après! cela ne rime pas. Il suivait haletant les mouvements de la danse portant toujours sur la tête sa tourte pesante, sans qu'il lui vînt à la pensée que ce que les Nains exigeaient de lui était une rime au mot *Dissul*. On le fit danser si

1. D'après une version que j'ai recueillie dans la commune de Saint-Eloi (Finistère), c'est après le troisième tour que l'on doit sortir de la danse.

2. La grande tourte de pain de seigle que l'on trouve dans toutes les fermes bretonnes, enveloppée dans un linge et recouverte d'un panier à un des bouts de la table, pèse quelquefois près de quarante kilogrammes. On emploie pour la couper un coutelas long d'environ soixante centimètres, muni d'un manche court et terminé par un anneau qui sert à l'accrocher à la muraille. Pour en faire usage on appuie le pain contre la poitrine, et tenant le couteau à deux mains, on enlève en le tirant à soi des tranches minces ou épaisses selon les besoins. Dans quelques communes, entre autres dans celle de Clohars-Carnoët (Finistère), ce grand coutelas est remplacé par un instrument à lame recourbée, ayant à peu près la forme d'une faucille et tranchante des deux côtés.

longtemps et faire tant de bonds désordonnés que la tête du pauvre patient finit par passer à travers le pain, qui lui tomba comme un collier sur les épaules. On s'imagine bien quelle piteuse mine il devait faire dans cet état. Les Nains le firent tourner encore pendant quelque temps en riant aux éclats, et finirent par le chasser hors de leur cercle, en le poursuivant de leurs huées.

Cette aventure avait mis les Nains en trop joyeuse humeur pour qu'ils ne cherchassent pas l'occasion de la renouveler. Ayant réussi peu après à attirer dans leur danse un autre homme qui portait aussi sur la tête une tourte de pain de seigle, ils s'imaginèrent qu'ils en auraient aussi bon marché que de leur première victime. Ils se trompaient; car à peine étaient-ils arrivés au quatrième vers de leur chanson, que le nouveau venu s'écria :

*Dissadornik<sup>1</sup> ha Dissul  
Vo laket an torzik var ar mul!*

Samedi et dimanche,  
On mettra la tourte sur le mulet!

Ils virent alors qu'ils avaient affaire à un homme d'esprit et ils le congédièrent sans lui faire aucun mal. J'ai recueilli cette tradition dans les communes de Hanvec, de Saint-Eloi et d'Argol (Finistère).

Une autre histoire bien plus populaire que la précédente est celle de ce vieux tailleur bossu qui, surpris la nuit par les Nains et forcé de danser avec eux, compléta ainsi leur chanson :

*Diriaou ha Dirguener  
Oa ar foar 'bars e Kemper!<sup>2</sup>*

Jeudi et vendredi  
Il y avait foire à Quimper!

Les Nains, émerveillés de son talent de rimeur, prièrent leur chef de lui enlever sa bosse. Ce qui fut fait. Dans la même soirée, il arriva qu'un jeune homme fort bien mis et paraissant avoir une haute idée de sa personne, rencontra cette même bande de Nains. S'il avait des avantages physiques que le tailleur ne possédait pas, il était du côté de l'esprit moins bien doué que lui. Longtemps il dansa, longtemps il chanta sans pouvoir trouver une rime pour terminer la chanson. Les Nains le punirent de sa sottise en l'affublant de la bosse qu'ils avaient enlevée au vieux tailleur. (Communes de Châteauneuf-du-Faou, de Laz, de Saint-Goazec, etc., Finistère.)

Il existe plusieurs versions de ce conte. D'après l'une de ces versions,

1. Diminutif de *Dissadorn*, dimanche, employé ici pour la mesure.

2. Une autre manière de terminer la chanson des Nains, qui m'a été indiquée dans les communes d'Argol et de Tregarvan (Finistère), est celle-ci :

*Diriaou ha dirguener,  
Pephini a ia d'ar ger!*

Jeudi et vendredi,  
Chacun s'en va chez soi!

les deux personnages étaient tailleurs et bossus tous deux ; de sorte que la victime sortit de la danse le dos chargé de deux bosses au lieu d'une. Une autre version diffère des précédentes en ce que les deux héros du conte sont tailleurs et que le vieux bossu, au lieu de finir la chanson des Nains par les mots *Oa ar foar'bars e Kemper*, la termine ainsi :

*Ha dissadorn ha dissul,  
Setu ma achu ar zun!*

Et samedi et dimanche,  
Voilà la semaine finie!

Selon M. Tranois, qui a le premier publié cette version<sup>1</sup>, les Nains sont condamnés par une puissance inconnue à une longue pénitence qui ne doit finir que lorsqu'un passant surpris par eux ajoute à leur chanson les mots *setu ma achu ar zun*, « voilà la semaine finie ». Je n'ai nulle part rencontré cette tradition. Les exemples que je viens de citer prouvent que l'on peut terminer de différentes manières le couplet que chantent les Nains pourvu qu'on ne néglige pas la rime, quelle que soit d'ailleurs l'insignifiance du fond. Il y a peu de communes en Bretagne où l'on ait conservé l'air de la chanson des Nains. On la chante cependant encore dans les Montagnes-Noires, entre Châteauneuf-du-Faou (Finistère) et la limite de ce département. Cet air est des plus simples. La première mesure se chante *piano* ; puis la voix s'élève jusqu'à la fin, par un *crescendo* si rapide que les dernières notes ressemblent plus à des cris qu'à un chant. En voici la musique telle qu'un ami a bien voulu la noter pour la *Revue Celtique*.

Dis-sul, Di-lun, Di-meurs ha Di-merc'h-  
-er, Di-ziaou ha Dir-gue-ner, ha Dis-sa-dorn ha Dis-  
-sul, se-tu ma a-chu ar zun. Dis-sul, Di, etc

1. Sous le titre de *Histoire de Couloumer et de Guilchand*, dans le tome IV<sup>e</sup> de la *Revue de Bretagne*, publié à Rennes en 1833 et 1834. E. Souvestre en a fait le sujet d'un conte intitulé *Les Korils de Plauden*, inséré dans son *Foyer Breton*. Je ferai observer en passant que je n'ai jamais entendu dans la Bretagne bretonnante désigner les Nains par les mots *Korils*, *Poulpikets* ou *Poulpicans*.